

Emetteur \_\_\_\_\_ Direction de la Communication et de l'Information

Date \_\_\_\_\_ 19 mai 2020

Objet : \_\_\_\_\_ **Environnement**

## **(Re)découvrir les parcs départementaux en résolvant des énigmes au fil de balades bucoliques**

**Six des sept parcs départementaux du Loiret sont de nouveau ouverts au public (seul l'étang du Puits à Cerdon reste pour le moment inaccessible). Afin d'inciter les Loirétains à se réappropriier ces lieux, dans le respect des gestes barrières, rendez-vous sur le site du Département du Loiret pour télécharger des parcours à énigmes tournés vers la protection de l'environnement.**

Une fois les énigmes en main, direction :

-  **Ardon**, pour le parc naturel des Dolines de Limère, riche de paysages variés et de nombreuses espèces d'oiseaux ;
-  **Briare**, pour le parc naturel de Trousse-Bois, abritant la faune et la flore typiques des zones humides ;
-  **Meung-sur-Loire**, pour le parc des Courtils de Mauves, à la richesse écologique remarquable ;
-  **Sully-sur-Loire**, pour le parc naturel du château de Sully-sur-Loire, où se côtoient 89 espèces d'oiseaux et 184 plantes ;
-  **Villemandeur**, pour le parc naturel de la prairie du Puiseaux et du Vernisson, véritable poumon vert ;
-  **Châteauneuf-sur-Loire**, à deux pas du château castelneuvien, le parc naturel de Châteauneuf abrite une grande diversité botanique.

Pour télécharger ces parcours, rendez-vous sur <https://parcs-naturels.loiret.fr>

La solution de chacune de ces énigmes permettra aux Loirétains de découvrir l'espèce emblématique, qu'elle soit animal ou végétale, du site dans lequel ils mèneront l'enquête. Les plus brillants pourront remporter des cadeaux écolos en envoyant leurs réponses à l'adresse mail suivante : [ens@loirer.fr](mailto:ens@loirer.fr)